

SOU MIS À RÉCEPTION

(Article L. 321-1-2 du code de la route ; Décret n°2008-1455 du 30 décembre 2008)

Ce formulaire vous permet de :

- **Déclarer l'acquisition** d'un cyclomoteur, d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un quadricycle à moteur dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/heure, et qui n'est pas soumis à réception, c'est-à-dire qui n'est pas conçu et autorisé pour circuler sur la voie publique. Si vous en êtes le premier propriétaire, un numéro d'identification vous sera délivré. Il devra être gravé sur l'engin et figurer sur une plaque fixée sur celui-ci. Si vous n'en êtes pas le premier propriétaire et que l'engin vous a été cédé ou vendu, vous devez faire une nouvelle déclaration d'acquisition à votre nom et adresse.
- **Déclarer toute modification relative à l'engin survenue après votre première déclaration d'acquisition** : cession ou vente de votre engin motorisé, vol ou destruction de celui-ci.

Le formulaire, une fois complété, doit être envoyé au service traitant à l'adresse suivante :

assistance-dicem@interieur.gouv.fr

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER (VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)*

- Une première déclaration (suite à l'acquisition d'un engin non identifié)
- Une déclaration de changement de propriétaire (suite à l'achat d'un engin d'occasion déjà identifié)
- Une déclaration de modification des caractéristiques de l'engin
- Une déclaration de vol
- Une déclaration de destruction
- Une déclaration de cession/vente
- Faire une demande d'attestation sécurisée (obtenir une attestation pour un engin déjà déclaré et identifié)

Numéro d'identification délivré pour l'engin (si existant) :

En cas d'achat d'un engin d'occasion déjà identifié, merci de fournir le **code de vente unique** que vous avez reçu par courriel :

INFORMATIONS DU DÉCLARANT

*Nom de famille :

(Le nom indiqué sur votre acte de naissance. C'est votre nom de naissance sauf en cas de changement de nom.)

Nom d'usage (le cas échéant) :

*Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :

*Date de naissance :

*Commune de naissance :

*Pays de naissance :

Courriel (recommandé) :

Numéro de téléphone (recommandé) :

Si vous souhaitez faire la déclaration au nom d'une entreprise ou d'une association :

*Statut juridique : Société ou association (avec SIRET)
Association (avec RNA)

*Raison sociale :

*Numéro SIRET ou RNA :

*Êtes-vous le représentant légal ? Oui Non

Si non, compléter les champs suivants :

Nom du représentant :

Prénom(s) du représentant :

ADRESSE DU DÉCLARANT

Dans tous les cas, veuillez indiquer l'adresse permanente du déclarant (siège de l'entreprise ou de l'association si le déclarant est une personne morale) :

*Numéro de voie / Extension (bis, ter, etc) :

L'adresse ne comporte pas de numéro de voie.

*Type et nom de voie (avenue, boulevard, route, etc) :

Complément d'adresse

(Étage, Esc, app et/ou Immeuble, Bâtiment, Résidence, Boîte postale, Lieu-dit) :

*Code postal :

*Localité :

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGIN (OU NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES)

*Numéro de série (VIN) :

*Marque :

Modèle :

*Type d'engin :

Cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur tout terrain
Cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur de vitesse
Quadricycle à moteur

*Couleur dominante

(veuillez cocher la case correspondante) :

Orange

Bleu

Marron

Rouge

Noir

Jaune

Vert

Beige

Gris

Blanc

A COMPLÉTER SI VOUS N'ÊTES PLUS PROPRIÉTAIRE D'UN ENGIN MOTORISÉ DEJA DÉCLARÉ ET IDENTIFIÉ OU SI VOTRE ENGIN A ÉTÉ VOLÉ OU DÉTRUIT

*Veuillez cocher le motif de votre déclaration et les informations :

Vol	Date du vol :		
<hr/>			
Destruction	Date de la destruction :		
<hr/>			
Cession/Vente	Date et heure de la cession/vente :		
Informations de l'acheteur :		Heure	minutes
<u>Si personne physique :</u>	<u>Si personne morale :</u>		
Nom :	Raison sociale :		
Prénom(s) :	Numéro SIRET ou RNA :		
Courriel :	Êtes-vous le représentant légal ?	Oui	Non
	Si non, compléter les champs suivants :		
	Nom du représentant :		
	Prénom(s) du représentant :		

En renvoyant ce formulaire au service traitant :

- J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour me contacter et répondre à ma demande par voie électronique.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Avertissement : Il est rappelé que toute personne faisant une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui, s'expose, notamment, aux sanctions prévues aux articles 441-1 du code pénal (prévoyant des peines d'emprisonnement et 45 000 € d'amende) et suivants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Veuillez fournir une copie des pièces justificatives suivantes (voir à la suite les pièces recevables pour le justificatif d'identité et de domicile), en fonction de votre situation ci-dessous :

1) Le propriétaire de l'engin motorisé est une personne physique (particulier) :

- une copie d'un justificatif d'identité
- une copie d'un justificatif de domicile (lorsque le propriétaire réalise une déclaration pour la première fois)

& Le propriétaire de l'engin motorisé est une personne morale de type entreprise ou association avec un numéro SIRET :

- une copie d'un justificatif d'identité du représentant légal

3) Le propriétaire de l'engin motorisé est une personne morale de type association avec un numéro RNA :

- une copie d'un justificatif d'identité du représentant légal
- Et une copie de :

4) L'engin a été déclaré volé :

- une copie du dépôt de plainte auprès des services de la police ou de la gendarmerie nationales

Les pièces recevables

➔ Pour un justificatif d'identité :

- un passeport
- un permis de conduire
- un acte de naissance
- un acte de mariage
- un acte de divorce
- un acte de décès
- un acte de mariage

➔ Pour un justificatif de domicile :

- un titre de propriété
- une quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois
- une attestation d'assurance logement de l'année en cours
- le dernier certificat d'imposition ou de non-imposition